

Séance du 30 mai 2016 à 19.30 h.
à la salle des spectacles de l'Hôtel de Ville
Installation des autorités communales

2^{ème} partie

Sous la présidence de Monsieur Luc Pillevuit, l'ordre du jour est le suivant :

6. Renouvellement du bureau du conseil pour 2016-2021 :

- a) **élection du 1^{er} vice-président,**
- b) **élection du 2^{ème} vice-président,**
- c) **élection de deux scrutateurs,**
- d) **élection de deux scrutateurs-suppléants,**
- e) **de/de la secrétaire-suppléant(e)**

7. Election des commissions :

7.1. pour la législature :

- a) **de recours en matière d'impôts (3 membres)**
- b) **des finances (5 membres et 2 suppléants)**
- c) **de l'Office régional de la protection civile (ORPC) (1 délégué)**

7.2. pour l'année :

- d) **de gestion (7 membres et 2 suppléants).**

6. Renouvellement du bureau du conseil pour 2016-2021 :

En préambule, M. Luc Pillevuit, président, souhaite la bienvenue et félicite les nouveaux élus au Conseil communal. Il propose de passer tout de suite aux élections du bureau et des diverses commissions. Il remercie MM. Olivier Deriaz et Steve Deriaz de bien vouloir fonctionner comme scrutateurs provisoires.

a) Election du 1^{er} vice-président du conseil :

M. Marc von Ow, pour le groupe Alliance, présente M. Armin von Ow.

M. Armin von Ow **est élu tacitement** par acclamation.

b) Election du 2^{ème} vice-président du conseil :

M. Gilles Deriaz, pour le groupe Indépendants, présente M. Claude Deriaz.

M. Claude Deriaz **est élu tacitement** par acclamation.

c) Election de deux scrutateurs :

M. Gilles Deriaz, pour le groupe Indépendants, présente Mme Carmen Perusset.

M. Marc von Ow, pour le groupe Alliance, présente M. Louis Molnar.

Mme Carmen Perusset et M. Louis Molnar **sont élus tacitement** par acclamation.

d) Election de deux scrutateurs-suppléants :

M. Gilles Deriaz, pour le groupe Indépendants, présente M. Sandro Melchior.

Mme Ariane Vittet, pour le groupe Démocratique, présente Mme Marie Poncet Schmid.

M. Sandro Melchior et Mme Marie Poncet Schmid **sont élus tacitement** par acclamation.

e) Election du/de la secrétaire-suppléante :

Mme Ariane Vittet, pour le groupe Démocratique, présente Mme Patricia Chambettaz.

Mme Patricia Chambettaz **est élue tacitement par acclamation.**

7. Elections des commissions :

7.1. pour la législature :

a) de recours en matière d'impôts (3 membres)

M. Marc von Ow, pour le groupe Alliance, présente M. Denis Dardenne.

M. Claude Deriaz, pour le groupe Indépendants, présente M. Gilles Deriaz.

Mme Ariane Vittet, pour le groupe Démocratique, présente M. Thomas Gratini.

MM. Denis Dardenne, Gilles Deriaz et Thomas Gratini **sont élus tacitement** par acclamation.

b) des finances (5 membres et 2 suppléants)

M. Gilles Deriaz, pour le groupe Indépendants, présente MM. Olivier Deriaz et Florian Musy.

M. Domenico Giannini, pour le groupe Démocratique, présente M. Joël Pfaender, Mme Ariane Vittet et M. Grégory Perusset.

M. Armin von Ow, pour le groupe Alliance, présente MM. Marc von Ow et Denis Dardenne.

Bulletins délivrés :	42
Bulletins rentrés :	42
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	42
Majorité :	22
Voix éparses :	0

Sont élus au 1^{er} tour :

M. Grégory Perusset	32 voix
M. Joël Pfaender	28 voix
M. Olivier Deriaz	25 voix
M. Marc von Ow	24 voix

Mme Ariane Vittet et M. Denis Dardenne obtiennent tous deux 22 voix. Un tirage au sort les départage et M. Denis Dardenne **est élu comme 5^{ème} membre de la commission des finances.**

Mme Ariane Vittet (22 voix) et M. Florian Musy (20 voix) **sont élus tacitement suppléants**, après consultation et accord de l'assemblée présente.

M. Denis Dardenne demande s'il y a un problème d'incompatibilité à ce qu'il fasse partie de la commission des finances *et* de la commission de recours en matière d'impôts.

M. Luc Pillevuit l'assure qu'il n'y a pas d'incompatibilité.

c) de l'Office régional de la protection civile (ORPC) (1 délégué)

M. Marc von Ow, pour le groupe Alliance, présente M. Eric Clot.

M. Eric Clot **est élu tacitement** par acclamation.

7.2. pour l'année :

d) de gestion (7 membres et 2 suppléants)

Avant de passer à cette élection, M. Luc Pillevuit, président, rappelle que pour le 1^{er} tour, la majorité absolue est nécessaire; pour le 2^{ème} tour, la majorité relative est requise. Par ailleurs, il attire l'attention des conseillers sur le fait qu'ils devront noter au maximum sept noms sur leur bulletin; dans le cas

contraire, les noms dépassant ce nombre seront biffés en commençant par le bas.

M. Marc von Ow, pour le groupe Alliance, présente MM. Patrick Mettraux, Pierre-André Aubert et Eric Clot.

Mme Ariane Vittet, pour le groupe Démocratique, présente M. Romain Schmid, Mme Christine Hohl Moinat et M. Aurèle Spertini.

M. Gilles Deriaz, pour le groupe Indépendants, présente MM. Eric Deriaz, Benoît Perusset et Damien Mettraux.

Bulletins délivrés :	42
Bulletins rentrés :	42
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	42
Majorité :	22
Voix éparses :	1

Sont élus au 1^{er} tour :

M. Pierre-André Aubert	27 voix
M. Damien Mettraux	25 voix
M. Patrick Mettraux	24 voix
M. Benoît Perusset	24 voix
M. Romain Schmid	23 voix
M. Eric Deriaz	23 voix

Obtiennent des voix :

M. Aurèle Spertini	19 voix
Mme Christine Hohl Moinat	19 voix
M. Eric Clot	17 voix

Ces trois personnes sont présentées pour le 2^{ème} tour, dont l'élection se fera à la majorité relative. M. Luc Pillevuit, président, rappelle qu'il ne faut mettre qu'un seul nom; dans le cas contraire, les noms supplémentaires seront biffés en commençant par le bas.

Bulletins délivrés :	42
Bulletins rentrés :	42
Bulletins blancs :	0
Bulletins nuls :	0
Bulletins valables :	42
Majorité :	22
Voix éparses :	2

Est élu au 2ème tour :

M. Eric Clot	19 voix
--------------	---------

Mme Christine Hohl Moinat (16 voix) et M. Aurèle Spertini (5 voix) **sont élus tacitement suppléants**, après consultation et accord de l'assemblée présente.

Monsieur le Président Luc Pillevuit remercie les Conseillères et Conseillers et leur souhaite une bonne soirée.

Il lève la séance à 20h55.

Le Président :

La Secrétaire a.i.:

Luc Pillevuit

Françoise Monnier